Le Courrier des Opelousas.

VOL. 5. **OPELOUSAS, PAROISSE ST.-LANDRY, [Louisiane,] 18 JUILLET, 1857.** **No. 33.**

TICKET DEMOCRATIQUE.

Pour Auditeur,
E. W. ROBERTSON,
Pour Trésorier,
ROBERT A. HUNTER,
Pour Surintendant de l'Education Publique,
W. J. HAMILTON.
Pour le Quatrième District Congressionnel,
JOHN M. SANDIDGE.
Pour Sénateurs a la Législature,
BENJAMIN R. GANTT, de St. Landry
AMEDEE PUJO, de Calcasieu.
Pour Représentants,
OLIVIER D. GUIDRY, du Carancro.
JOHN J. MORGAN, de l'Atchafalaya.
WILLIAM REED, de la Ville Plate.
Pour Shérif,
LOUIS V. CHACHERE.
Pour Recorder,
ANDREW J. THOMPSON.
Pour Assesseur,
JOSEPH B. RICHARD.

OPELOUSAS:

SAMEDI MATIN, 18 JUILLET, 1857.

Payez votre Taxe d'Etat.—Nous sommes informé que le Shérif et Collecteur de notre Paroisse, collectera dorénavant avec frais la Taxe d'Etat pour l'année 1856. En conséquence, les délinquants feront bien de venir payer s'ils veulent s'éviter des frais.

☞ Le plan officiel de l'arpentage du Township 15 Sud, Rangée 11 et 12 Est, a été reçu au Bureau des Terres de notre ville. Ces terres sont situées dans le voisinage du Grand Lac, dans la Paroisse Ste. Marie.

☞ William Chevis, h. c. l., a comparu jeudi dernier pardevant A. Meynier, juge de paix, pour répondre à l'accusation de vol d'un veau appartenant à M. François P. Pitre père ; et, après cette première investigation, il a été admis à fournir un cautionnement pour sa comparution à la prochaine Cour de District.

Meurtre au Calcasieu.—Nous apprenons qu'une rixe a eu lieu le 4 juillet dans la Paroisse Calcasieu, sur les confins de St. Landry, entre M. Lindsey, autrefois ouvrier sellier à Washington, et maintenant marchand colporteur, et M. Florance Jeansonne, qui dernièrement encore habitait cette Paroisse, dans laquelle rixe M. Jeansonne a perdu la vie.

Nous n'avons pu connaître les particularités de cette malheureuse affaire, qui a coûté la vie à un père de famille.

Nous apprenons également qu'une altercation a eu lieu, le même jour, à la rivière Mermento, dans laquelle Joachim Johnson a été sévèrement blessé d'un coup de couteau.

Etat sanitaire de la Nlle. Orleans.—Le *Picayune* du 14 courant, nous apprend que l'état sanitaire de la ville est excellent. Il ajoute: "Pas un seul cas de fièvre jaune, ou de fièvre typhoïde n'a été constaté jusqu'à aujourd'hui."

☞ Pour de la matière à lire, voir la première page.

Grand incendie a la Nlle-Orleans.—Un incendie a éclaté hier, entre midi et une heure, dans le vaste magasin de comestibles et liqueurs de MM. Lusk & Co., Nos. 4 et 6, rue front-Levée. Les édifices (à l'exception de deux) situés dans l'ilet compris entre les rues Gravier, Front, Commune, Fulton et celui borné par les rues Fulton et Levée, ne sont maintenant qu'un monceau de ruines.—Le feu s'est déclaré au deuxième étage, dans une chambre du fond. Un jeune homme mettait de la liqueur en bouteilles ; une des bouteilles se brisa ; le contenu tomba dans une chaudière dans laquelle on faisait fondre de la cire à cacheter, puis coula dans les barils dont quelques-uns n'avaient pas de bondes. Les flammes atteignirent les édifices avoisinants, qu'elles ne tardèrent pas à dévorer, puis traversèrent la rue Fulton. Tout le bloc occupé par MM. Wheeler & Forstall, Waldo & Huges, quincailliers, Louis Snapp et Hyde & Co., marchands commissionnaires, R. W. Adams & Co., et par les bureaux du "New-Orleans and Cairo Mail Packet," fut bientôt réduit en cendres.— La pompe à vapeur "Young America" arriva à temps sur les lieux, mais la machine s'étant dérangée et les pompiers n'ayant pas les tuyaux nécessaires, elle ne put fonctionner qu'au bout d'une heure. Les flammes avaient fait dans l'intervalle des ravages effrayants; les étincelles étaient tombées dans les rues Camp et St. Charles. Les magasins situés entre Commune et Gravier, occupés par MM. Eaton & Handison et Brisco & Semes, marchands de comestibles en gros, par MM. Perdreauville & Co., marchands de comestibles, Cochran & Hale, marchands de fruits, Baldo & Co., importateurs de cigares, Elliot & Co., marchands de comestibles en gros, et L. Lamer, entrepositaire de sucre, prirent feu, à l'exception des deux premiers. Les pompiers parvinrent à arrêter les progrès des flammes et sauvèrent ainsi les magasins de MM. Converse & Co. et de plusieurs autres négocians.

Voici le tableau des pertes :

M. Avendano,	$ 30,000
Jean Ribas,	30,000
R. W. Adams & Co., Waldo & Hughe, Lusk &Co., Wheeler & Forstall, valeur du stock perdu,	175,000
Elliott & Co., L. M. Baldo, H. F. Cochran & Hall, valeur du stock perdu,	120,000
J. Martinez del Campo,	20,000
J. M. Anguria,	10,000

En retranchant de ce chiffre $85,000, valeur des terrains sur lesquels les sept magasins étaient bâtis, la perte est de $350,000.—M. L. Snapp a perdu pour $5,000 de papier d'imprimerie dont il avait un fort stock ; MM. R. W. Adams & Co., ont sauvé une grande partie de leurs marchandises, qu'ils ont fait emmagasiner dans la rue du Canal; MM. Bisco & Simms avaient un stock de $22,000 qui a été très avarié mais était assuré pour toute la valeur.—Nous croyons que tous les livres ont été sauvés. Ceux de MM. Bisco & Semmes sont légèrement avariés par l'eau.—Plusieurs énormes murs se sont écroulés ; nous sommes heureux d'annoncer qu'il n'y a pas eu d'accidents.—Presque toutes les propriétés étaient assurées, mais nous n'avons pu obtenir de détails.—La police a arrêté plusieurs voleurs pendant l'incendie.—*Abeille du 11 courant.*

Un bijou de bandits.—Parmi les curiosités qui se trouvent au bureau du chef de police de San Francisco, on voit, dit le "Bulletin," un petit instrument destiné à droguer les liqueurs et à lancer de l'acide dans les yeux. C'est une bague creuse à laquelle est fixée une petite seringue. La bague se passe au petit doigt et la seringue se cache dans la paume de la main. La bague est percée d'un petit trou par lequel le liquide est lancé sans que la victime s'aperçoive de l'action. Ce curieux instrument a été saisi il y a [illegible] de jours à San Francisco entre les mains d'un coquin que la police avait arrêté.

MORT DE WILLIAM L. MARCY.

Nous apprenons, par voie télégraphique, la mort subite de l'ex-secrétaire d'Etat, William L. Marcy, à Ballston Springs, dans la matinée du 4 juillet. La vie de l'illustre homme d'Etat est résumée en ces termes par l'*Union*, d'après la notice publiée dans le *Picayune* :

"M. Marcy était né dans le Connecticut, à Southbridge en 1786. Lancé à l'âge de 22 ans dans la carrière du barreau, il ne tarda pas à entrer dans la vie politique. Dans la guerre de 1812, il servit comme volontaire avec distinction sur la frontière du Nord; les premiers prisonniers et le premier drapeau enlevés à l'ennemi à St. Régis, le furent de sa main. En 1821, il fut nommé adjudant-général de la milice des Etats de New-York et contrôleur de l'Etat, en 1823. Il se transporta dès lors à Albany qui devint son séjour pour le reste de sa vie, sauf le temps qu'il passa à Washington. En 1829, il devint l'un des juges de la Cour Suprême de New-York et il ne résigna que pour accepter, à la sollicitation générale, la nomination au Sénat des Etats-Unis. Il occupa son siége au Capitole pendant deux ans et y renonça en 1833, pour venir exercer à New-York les fonctions de gouverneur auxquelles il avait été promu. Réélu en 1834, avec une majorité de 13,000 voix sur son concurrent, M. Seward, il le fut encore en 1836, battant le candidat whig, M. Buel, de 30,000 voix. Mais en 1838, son ancien rival, M. Seward, le battit à son tour.

"A l'expiration de son terme, le président Van Buren le nomma membre de la commission mixte pour le réglement des réclamations mexicaines.

"L'arrivée de M. Polk à la présidence ouvrit une beaucoup plus vaste carrière aux talents de M. Marcy. On sait avec quelle distinction il remplit le poste de secrétaire de la guerre et quelles preuves il donna à cette époque difficile, la guerre du Mexique, de sa capacité comme administrateur. Mais ce ne fut pas seulement en cette occasion importante qu'il rendit de grands services au pays en sa qualité de membre de l'administration. C'est en grande partie à sa diplomatie qu'on doit le réglement des frontières de l'Orégon, et le tarif de 1846. Quant à l'esclavage, il a toujours regardé comme dangereux de toucher à cette institution.

"L'élection de M. Taylor le rendit à la vie privée d'où vint le tirer M. Pierce pour en faire son secrétaire d'Etat, poste qu'il occupa pendant toute la durée du terme présidentiel. Il est mort à 70 ans et demi, sans que rien put faire prévoir sa mort, que l'on attribue, sauf des détails ultérieurs, à une maladie de cœur.

AU PEUPLE

De St. Landry et du Dix-septieme District Senatorial.

Vous allez bientôt être appelés de nouveau à exercer votre droit de suffrage dans l'élection d'un représentant au Congrès, de représentants aux deux branches de la Législature, et de certains officiers d'Etat et de Paroisse ; votre conduite en cette circonstance aura, non seulement une influence directe sur vos intérêts locaux, mais encore sur ceux de l'Etat, et ce qui est plus important dans les circonstances où nous sommes, sur ceux de l'Union, à qui votre Législature enverra un membre de sa représentation par l'élection d'un Sénateur.— Vos délégués, dans leur dernière Convention, ont recommandé qu'il vous fut préparé une adresse à cet égard, et ont désigné les soussignés pour remplir cette charge.

Au début de cette tâche, nous ferons remarquer que quoiqu'à différentes époques de l'histoire de notre pays, les luttes politiques aient soulevé des questions d'une haute portée, qui ont remué l'Union jusque dans ses entrailles, et ont fait partout naître, dans l'esprit des amis de la liberté gouvernementale, des craintes sur la stabilité des institutions de ce pays, nous pouvons affirmer que dans la situation présente où se trouvent les partis, qu'à aucune époque antérieure à ce moment, il n'y a eu sujet à de plus sérieuses alarmes.

Le parti des Républicains Noirs du Nord, purement sectionnel dans son caractère, réunissant tous les éléments d'une opposition naissante à la Démocratie, et guidé par un esprit factieux, fils d'une fausse philantropie, aspire à la centralisation du pouvoir entre les mains du gouvernement général, à la destruction de l'égalité qui existe entre tous les Etats; et à l'annihilation éventuelle des rapports qui existent entre le maître et l'esclave. Il a réuni sous son étendard un pouvoir si formidable qu'à la dernière élection présidentielle, il a emporté les votes de presque tous les Etats du Nord, et a réussi, comme il y comptait, à diviser le Sud. Il aurait, alors, entre ses mains les destinées du pays, et nous serions plongés dans une guerre fratricide, qui, quel qu'en fut le résultat, ne pourrait apporter à notre pays que désastre, honte et déshonneur.

Cette crise n'est pas imprévue. Le "Père de la Patrie," dans son discours d'adieu, en se retirant de la vie publique, l'a prédite, l'a signalée à ses compatriotes; et l'histoire des nations nous apprend que dans les conflits politiques nés d'hostilités et de fanatisme sectionnels, les avertissements sont dédaignés, les leçons de l'histoire méconnues et les plus grands intérêts publics sacrifiés. Il est pénible de penser qu'une nation comme la nôtre, dont la naissance date d'à peine un siècle, dont les progrès dans les arts et la civilisation ont fait l'étonnement du monde, dont la grandeur est admirée par tous les peuples, oublierait à un tel point sa grande mission, ce qu'elle se doit à elle-même et au monde, jusqu'à mettre en jeu sa propre existence dans une lutte insensée pour un pouvoir sectionnel. Cependant, il en est ainsi, et nous, du parti Démocrate National, qui seuls en portons le drapeau et marchons de concert avec l'Union, "qui ne connaissons ni Nord, ni Sud, ni Est, ni Ouest, mais notre pays tout entier," nous nous trouverions divisés chez nous, lorsque nous opposons à l'aggression du républicanisme noir, non seulement les intérêts nationaux, mais encore les nôtres propres, et l'honneur, et cela par un parti qui n'aspire qu'à un but d'une importance secondaire et infime, que parmi les grandes questions qui divisent le pays, la plus grande partie du peuple ignore entièrement. Nous n'avons pas besoin de dire que nous faisons allusion à l'unique idée du parti qui s'appelle le "parti Américain," l'amendement aux lois de naturalisation. Tout le reste est du rabachage—*sarcanet and prunella.*

Nous ne voudrions pas abaisser un parti, qui compte dans son sein des hommes dont l'honneur, l'intégrité et le patriotisme ne peuvent être mis en doute, si la crise ne réclamait toute notre sollicitude. Que de tels hommes restent membres du parti, cela ne peut être attribué qu'à ce qu'ils ont apporté peu de réflexion dans leur choix, ou que leurs habitudes d'opposition sont tellement invétérées que faire de l'opposition est pour eux une vertu; semblables à ses vieux cavaliers qui servirent jusqu'à la fin la cause du roi Charles, quoiqu'il le [illegible] cordialement.

Le vieux parti Whig, opposition [illegible] dans son temps, [illegible] carrière, [illegible]

il est mort sans laisser une trace de son passage de circonstance dans la législature du pays. Sur ses ruines s'est élevé le parti Natif Américain, qui à l'aide de quelques phrases spécieuses, entraîna dans ses rangs beaucoup de personnes qui, attirées par de beaux discours et de bruyantes professions de foi, s'inquiétèrent peu de rechercher quel était le but réel de l'organisation, et jusqu'à ce que le temps l'eût clairement démontré, le parti avait acquis tellement de force qu'il semblait devoir défier toute opposition. L'organisation de ce parti, fondée sur les bases du secret et de l'obéissance passive de l'inférieur au supérieur, était calculée pour jeter l'alarme dans l'esprit de tout sincère et libre républicain. On fut amené à une investigation plus stricte et plus raisonnée, et lorsque l'on vit au Sénat des Etats-Unis des hommes de marque, connus comme les ennemis acharnés du Sud et de ses institutions, placés là par l'agence de l'ordre secret, il se trouva assez d'hommes du Sud pour s'apercevoir du but qu'il se proposait et ils se retirèrent assez à temps de ce parti pour sauver le pays.

Le Massachusetts, le premier à la tête des Etats know-nothings, et dont la première législature se composait des dix-neuf vingtièmes des hommes de ce parti, envoya Wilson et Sumner au Sénat des Etats-Unis New-York vint ensuite, et avec une majorité know-nothing dans sa législature, envoya la "clef de voûte de l'agitation," Seward, à cette auguste assemblée.—Jamais coup plus sournoisement perfide n'avait frappé le Sud ! Il serait inutile de suivre la marche tortueuse de ce parti dans le Nord. Infidèle à ses principes, corrompu jusqu'au fond des entrailles, et le mensonge à la bouche, il sacrifia le patriotique Fillmore afin de cajoler et diviser le Sud, tandis qu'il tentait de placer à la tête du gouvernement le traitre et imbécile Frémont.

Messieurs du parti Américain, ne le croyez-vous pas ?

Examinez attentivement l'élection de la Pennsylvanie. Ne vous avait-on pas dit que là le triomphe du ticket de fusion serait un triomphe national Américain ? Et cela n'aurait-il pas été la plus ignoble victoire de l'abolitionisme ? L'élection subséquente de Cameron, le sénateur républicain noir ne vous le dit-il pas ?

En considérant tout cela, ne doit-on pas se demander pourquoi l'organisation du parti Know-Nothing se conserverait-elle dans le Sud ? Est-ce qu'il existe des projets pour l'avenir encore inconnus au peuple ? Est-ce, que la *chasse aux emplois publics* n'est pas encore repue ? Ou plutôt, est-ce qu'ils préfèrent vivre en guerroyeurs contre la société, plutôt que de servir le pays en dignes citoyens ? Il est inutile de poursuivre plus loin ces investigations ; le fait de son organisation est patent, et nous ne pouvons faire mieux que de tourner notre attention sur le parti tel que nous le trouvons ici. Une des glorifications dont se soit énorgueilli notre gouvernement républicain, c'est que tandis que le vieux monde ne maintenait l'ordre public qu'avec l'aide de puissantes armées, chez nous, le bâton du constable dans les mains d'un citoyen suffisait seul pour accomplir tout ce que pouvaient réclamer les plus grandes exigences de l'Etat ; et lorsque chaque changement dans le gouvernement, chaque inauguration d'une politique nouvelle, se produisait dans l'ancien monde, le nouvel ordre de choses ne s'impatronisait qu'appuyé par les bayonnettes, tandis que chez nous, toutes les questions graves trouvaient leur solution au fond du scrutin. On ne peut mettre en question que dans un gouvernement tel que le nôtre, le libre suffrage ne soit le *palladium* de nos libertés. Le conserver dans toute son intégrité, est le devoir le plus sacré de tous ceux qui l'exercent. Le dénaturer dans sa sincérité ne peut être que l'œuvre la plus infâme d'un traître. Que pourrions-nous dire d'un parti qui s'empare de la boîte qui renferme les votes et qui en fait une règle de conduite ; qui, pareil au plus misérable *gamester* qui STOCK le jeu de cartes, afin de tricher son confiant adversaire, essaie de perpétuer la fraude et de l'éterniser dans le pays? Que pouvons-nous dire d'un parti qui, pour arriver à ses fins, met la loi en défi, entoure le scrutin d'une bande de mercenaires, et qui, avec l'arme de l'assassin, repousse et force l'honnête et paisible citoyen d'abandonner son droit le plus cher, celui qui, seul, par le libre exercice de son droit, est la plus ferme garantie de notre Constitution ? Le succès d'un tel parti ne pourrait jamais être que la subversion de toutes lois, de tout ordre et de tout gouvernement. Que le parti *Natif-Américain* du Sud soit responsable d'un tel état de choses, son histoire passée est là pour nous l'affirmer. Les élections de Louisville, de Baltimore et de la Nouvelle-Orleans, et plus récemment encore, l'avortement de l'effort tenté dans la ville de Washington, pour gouverner le scrutin à l'aide de nombreux *bullies*, fruits importés d'une cité voisine, nous font voir clairement chez qui se tient la fraude. Dans chacune de ces localités, le sang des citoyens a été répandu, au moment où ils exerçaient le plus sacré de leurs droits.

A la Nouvelle-Orléans, ville de 160,000 âmes, ainsi qu'à Paris, aux jours les plus sombres de la Terreur, une bande organisée d'assassins a tenu dans ses mains toutes les libertés du peuple; elle a fait du suffrage libre une moquerie et un reproche, elle a repoussé du poll, avec félonie, des hommes tels que Thos. Slidell, notre dernier juge-président, et notre avocat-général, W. W. Elmore, sans compter des milliers d'autres.

Dans les paroisses de la campagne, nous ne connaissons pas aussi bien quels ont été les fruits du natif-américanisme, car les habitudes calmes et paisibles de nos habitants, nos manières indépendantes, la connaissance individuelle que nous avons les uns des autres et l'honorable caractère de ceux qui président aux actes du parti, nous ont mis à l'abri des résultats arrivés dans les grandes villes. Cependant telle est la récolte que moissonne cet antagonisme basé sur l'appétit de places et du pouvoir ! Que voyons-nous dans notre Paroisse ? Un parti dont la devise est : nous vous gouvernerons, ou nous vous exterminerons, et ses actions ont été d'accord avec cette devise. Pour arriver à contrôler les affaires de la Paroisse, il a réduit district après district, lorsqu'ils lui étaient opposés et son pouvoir, une fois établi, il en a usé pour se livrer à des dépenses extravagantes et au gaspillage des fonds publics, en [illegible] les taxations annuelles de $15,000 à [illegible] de 26,000, il a réduit l'action du peuple à une minorité insignifiante ; il ne peut compter sur le succès que si la division se met

dans nos rangs. Heureusement que ses efforts ont jusqu'à présent été sans succès et nous avons tout lieu d'espérer que leurs desseins, maintenant pleinement connus, seront défaits à tout jamais.

Le parti Démocratique a survécu à tous les grands partis nationaux qui se sont opposés à ses progrès. Il a rendu le pays triomphant dans deux guerres. Il a étendu notre territoire jusqu'aux rives du Pacifique. Il a conquis le désert, et rendu la terre et l'océan tributaires de la grandeur de notre pays Depuis plus d'un demi-siècle, à l'exception de trois courts intervalles, il a gouverné les destinées de la République, a revêtu chaque acte du gouvernement de ses principes, comme l'effigie que nous frappons à la monnaie de l'Union. Etant par dessus tout un parti de principes, la Démocratie ne compte que sur eux pour s'élever.

Elle ne fait pas appel aux préjugés de castes ni de lieux de naissance, ni de religion. Elle considérerait comme son plus grand ennemi, l'homme qui obéirait à de semblables préjugés. Elle reconnaît comme un de ses grands principes que tous les hommes sont de droit libres et égaux. Le meilleur citoyen est, à son avis, celui qui sert le mieux son pays, qu'il soit catholique ou protestant, natif ou naturalisé ! Confiante dans la rectitude de ses vues, confiante dans la position qu'elle occupe devant le pays, confiante dans ses espérances, la Démocratie se repose sur la vérité et elle invoque votre aide et votre support. Elle en appelle au peuple de ce District et de cette Paroisse, pour se rallier sous son étendard. Elle en appelle surtout à la droiture et à la force morale de leurs opinions pour repousser la faction ensanglantée qui contrôle notre métropole commerciale. Elle appelle la vindicte de la loi sur l'illégalité de l'émeute et de la violence dans notre pays et elle prétend défendre la Constitution contre le vandalisme et l'aggression du Nord.

J. BACHMAN LEE,
JNO. G. PRATT,
JOEL H. SANDOZ.

LE NORD ET LE SUD.

(*Extrait du Courrier de la Louisiane du 11 courant.*)

Il n'existe réellement d'autre question de politique intérieure aux Etats-Unis que celle qui ressort de la haine que les républicains noirs ont juré contre les institutions du Sud. C'est triste à dire, mais rien ne peut distraire les deux grandes sections du pays de cette préoccupation si grosse de tempêtes. Le Nord paraît être très décidé, s'il faut en croire ses journaux, à pousser jusqu'au bout la croisade qu'il a entreprise contre le Sud.

De tout temps il y avait eu entre les Etats libres et les Etats à esclaves, une animosité sourde, absence d'entente cordiale. Mais tout se bornait à de légères escarmouches qui n'avaient rien de périlleux pour le repos de l'Union. Peu à peu, grâce aux prédications des fanatiques du Nord, cette animosité s'est accrue. Quelques questions d'organisation territoriale ont développé la rivalité. Enfin, de lutte en lutte, on en est arrivé au point d'hostilité violente où nous en sommes aujourd'hui.

Et malheureusement rien ne surgit à l'horizon politique de nature à faire diversion à cette situation dangereuse ; au contraire, tout concourt à y concentrer les regards du peuple du Nord et du Sud, Le Kansas et son organisation fournissent aux organes des Etats libres et des Etats à esclaves un texte facile aux diatribes des premiers, et à la juste revendication des droits des Etats aux autres.

Mais tout cela ne ramène pas le calme dans les esprits et n'est pas de nature à affaiblir la violence des sentiments hostiles que nous avons signalés plus haut.

C'est donc une lutte sans fin que celle qui éclate. Elle est destinée à rompre les liens constitutionnels si elle ne diminue de violence, si elle ne s'apaise sous l'influence du patriotisme et de la raison.

A lire les articles furibonds et belliqueux que la presse du Nord lance contre le Sud et ses institutions, on croirait qu'ils ne s'adressent pas à une section de l'Union, mais bien à un peuple voisin et hostile contre lequel on voudrait exciter l'opinion publique afin de mener plus énergiquement la guerre sur le point d'éclater.

L'Angleterre aurait mis la main sur l'isthme de Panama ou sur celui de Tehuantepec que la presse du Nord ne serait pas plus violente contre elle qu'elle ne l'est contre le Sud. Il semble qu'il n'existe plus d'affinité entre le Nord et le Sud de l'Union, que toute communauté d'intérêt a disparu, et qu'au contraire la disparité de communion, entraîne après elle cette hostilité qui éclate et qui menace l'Union.

Aujourd'hui on ne prend plus la peine de discuter la question du maintien de l'esclavage ; elle semble résolue par le Nord dans le sens négatif, et partant de cette solution les organes de l'abolitionisme entrent en campagne avec la meute des républicains noirs qu'ils traînent après eux.

Nous avions eu quelqu'espoir dans le bon sens du peuple américain, et nous avions exprimé le désir de le voir rentrer dans une voie plus patriotique, plus conforme à ses intérêts même. Mais la passion l'emporte encore une fois sur la raison publique, et nous marchons droit à un conflit déplorable qui éclatera aux élections de 1860.

Les journaux du Nord nous promettent un Président abolitioniste et une majorité abolitioniste dans les deux Chambres du Congrès, tous bien disposés à tout entreprendre pour la réalisation de leur programme.

Le Sud est donc prévenu. Jamais encore un parti n'avait plus ouvertement démasqué ses batteries que celui des républicains noirs. Il sent sa force ; il est puissant ; il a puisé une nouvelle énergie dans le concours qu'il a rencontré chez les whigs, dont le parti a disparu, et chez les Know Nothings, qui ont aujourd'hui la conscience de leur impuissance, et qui vont où les poussent leurs sympathies ; il n'aura plus même en 1860 cette retenue qui lui était commandée par les nécessités de sa situation en 1856.

C'est donc la guerre intestine qu'il nous promet. D'abord, s'appuyant sur la majorité des deux Chambres et le Président, il débarrassera le terrain des obstacles que présentent les questions incidentes de l'organisation des territoires; puis, ceci fait dans le sens de ses doctrines, il portera la guerre directement dans le Sud, au sein même des Etats à esclaves. La loi sur l'extradition des esclaves fugitifs sera annulée. Les frontières des Etats libres seront ouvertes aux esclaves fugitifs. Il sera fait des appels dans ce sens, et on sait s'ils seront entendus. Des agents cachés—il y en a déjà—seront chargés de parcourir nos campagnes et d'y prêcher l'insubordination et la révolte, et à mesure qu'on aura gagné un peu de terrain, on établira des colonies de travailleurs libres qui exclueront pour toujours le travail esclave là où elles se seront établies.

Tout le plan de campagne de l'abolitionisme est connu. On ne recule ni devant le sang versé ni devant la guerre civile et la guerre servile.

Le Sud ne semble pas comprendre les dangers qui le menace, ou bien il sent sa force et croit posséder les moyens de les conjurer. Il compte encore sur le parti démocratique dans le Nord, et il n'a pas tort. Mais ce parti, tout dévoué qu'il est au Sud et à ses institutions, sera-t-il assez fort dans les Etats libres pour arrêter le courant abolitioniste ? Nous l'espérons, et cependant nous engageons le Sud à aviser lui-même aux moyens d'éloigner l'orage qui s'ammoncèle, et qui peut éclater d'un jour à l'autre sur lui.

Interessant pour les buveurs de whiskey.—Nous avons montré la semaine dernière à quelles altérations sont sujettes les liqueurs fortes. Nous trouvons aujourd'hui un nouvel exemple de cette fraude dans le fait suivant :

"Un monsieur de New-Bedford, dit un de nos confrères, analysa dernièrement, par curiosité, du whiskey, qu'il avait fait chercher chez différents marchands de la ville, et reconnut la présence d'une forte dose de strychnine dans les divers échantillons qu'il s'était procurés."

De poison lent qu'il était depuis longtemps, le whiskey va devenir un poison violent. Que ceux qui ne veulent pas se donner la mort y prennent donc garde !

L'AMOUR QUI RENFERME EN LUI SEUL TOUS LES AMOURS.

(*Extrait du Moniteur des Attakapas.*)

Auprès d'un humble ruisseau à demi caché par des buissons fleuris, une jeune fille, presque une enfant, était assise, et son attitude désolée, les larmes qui coulaient de ses yeux, disaient sa douleur tout autant que les accents qui s'échappaient de ses lèvres. Les hôtes des forêts s'avançaient timidement pour contempler la belle éplorée: on voyait de moment en moment le mince museau d'une biche s'ouvrir un passage au milieu des muriers en fleurs, l'œil curieux du chevreuil brillait un instant au travers du feuillage, ou bien un lapin osait s'aventurer jusqu'aux pieds de la douce enfant. Les oiseaux se taisaient et semblaient comprendre que leurs mélodies troubleraient cette douleur qui s'exhalait si près d'eux ; le ruisseau lui-même paraissait chercher à amortir le bruit de ses ondes pour écouter aussi.

Mon Dieu ! disait l'enfant, je suis bien jeune . . . à peine size printemps ont fleuri depuis le moment de ma naissance, et cependant je voudrais mourir ! Que faire quand on est seul sur la terre ? quand tous les sentiments qui vous y attachaient se sont éteints à jamais ? Pour qui vivrait la fille qui n'a plus de père, plus de mère ? Pour qui vivrait la sœur qui a vu mourir son frère ?

Autrefois, j'avais une demeure, où le bonheur habitait, aujourd'hui, c'est le toit de l'étranger qui abrite ma tête. Autrefois, j'étais la joie, l'orgueil du logis: de doux regards, de tendres paroles m'y accueillaient toujours ; j'étais la reine de ce sanctuaire enrichi, embelli, par la tendresse bénie d'un père et d'une mère! Aujourd'hui, l'indifférence, la pitié seules m'accueillent dans la demeure de l'étranger.

J'avais un père! . . . Oh! qui dira l'amour qu'il éprouvait pour moi! A ma vue, son front s'illuminait d'orgueil ; c'était pour moi, pour me voir riche et parée qu'il travaillait jours et nuits! . . . Aujourd'hui, ma beauté n'excite l'orgueil de personne . . . Personne ne me prodigue plus ni baisers, ni parures . . . Mon père est mort !

Ma mère! Oh! que de caresses ineffables dans ce mot! Un père aime son enfant, mais une mère! Son dévouement est inaltérable, sa tendresse a quelque chose de divin! Ma mère! mon ange gardien! ah ! j'étais tout pour elle comme elle était tout pour moi . . . elle vivait de ma vie, mon bonheur seul la rendait heureuse, elle pleurait avec mes larmes . . . Quand je souffrais, elle était là, attentive, penchée sur ma couche, et sa vue savait toujours adoucir mes souffrances! Je souffre aujourd'hui, mais en vain mon cœur l'appelle, en vain je la cherche du regard, elle est morte! elle est morte!

Il me restait un frère! A ce compagnon de mon enfance j'osais dire tous ces petits secrets enfantins qu'on n'ose pas toujours confier à sa mère . . . La tendresse d'un frère, quoique moins vive que celle d'un père et d'une mère, a quelque chose de plus lié, de plus gai, de plus confiant enfin. Avec mon père j'étais grave et recueillie, avec ma mère caressante et attendrie, avec mon frère seul j'étais gaie et confiante. Hélas! à qui dire aujourd'hui les secrets de mon âme désolée! Sous quel souffle caressant renaîtra ma gaieté ! Qui rendra à mes lèvres le rire qui les a fuies pour toujours ?— Mon doux compagnon n'est plus là pour partager mes jeux, pour recevoir les aveux de mon cœur, pour exciter ma gaieté . . . Il est mort ! Mon frère est mort!

Morts! morts! ils sont tous morts ! Vous voyez bien, mon Dieu, qu'il me faut mourir aussi !

Depuis quelques instants, un jeune chasseur s'était glissé doucement derrière l'arbre qui abritait la jeune fille, et il écoutait avec recueillement son chant de douleur. A mesure que la belle désolée faisait entendre ses plaintes, la physionomie du jeune homme s'imprégnait d'une émotion indicible, et à peine le dernier mot s'éteignait-il sur les lèvres de la jeune fille qu'il était à ses pieds.

Effrayée d'abord de cette apparition soudaine, elle veut fuir, mais son regard a rencontré celui de l'étranger, et elle y lit tant de tendresse, tant de prière, qu'elle reste, s'étonnant elle-même de n'avoir pas peur de cet inconnu auquel malgré elle, elle sourit doucement. Ils restèrent là quelques instants, silencieux, se regardant avec les yeux de l'âme, et se demandant à eux-mêmes quel était le prodige qui s'opérait en eux. La jeune fille regardait maintenant avec ravissement la belle nature qui l'entourait, elle y découvrait mille beautés qu'elle n'avait jamais vues auparavant; les rayons du soleil qui jouaient sur son front lui semblaient resplendir d'un état inaccoutumé, le ruisseau murmurait une langue nouvelle, et les oiseaux, qui avaient repris leur ramage, remplissaient l'air autour d'elle d'une harmonie inconnue jusque là. Puis de toutes ces merveilles, ses regards se reportaient sur son jeune compagnon toujours agenouillé à ses côtés, et elle voyait dans ses yeux un feu bien plus pénétrant que celui du soleil, elle y lisait un poëme mille fois plus beau que celui de la nature, et toutes les mélodies des hôtes ailés des bois s'effaçaient devant l'harmonie de sa voix. Et, ô prodige! la jeune fille, dans ce regard qui ne la quitte pas, reconnait le regard ravi de son père, le regard attendri de sa mère, et même le regard doux et gai de son frère! Tous ces amours divins semblent s'être réunis sur les traits émus du jeune chasseur. Il se rapproche doucement, prend entre ses mains une des mains de la jeune fille, et lui parlant d'une voix douce et tremblante qu'elle écoute dans un muet ravissement.

Ne pleure plus, dit-il ; ce toit que tu regrettes, je puis te le rendre, moi: l'épouse est bien plus reine encore au logis de l'époux que la fille sous le toit paternel. Viens, viens embellir ma maison, et tu y porteras le bonheur que tu regrettes.

Je t'aimerai comme t'aimait ton père! Ta vue excitera en moi tout l'orgueil dont elle illuminait son front! Pour te voir belle et parée entre toutes, nul travail ne me coûtera . . .

J'aurai pour toi toute la tendresse, le dévouement de ta mère . . . Toi qui fus tout pour elle, tu seras tout pour moi! Je prendrai ma part de tes joies, et tes douleurs seront les miennes. A ton lit de souffrance, tu me verras toujours, et Dieu sait que pour t'éviter la plus légère douleur, je serai prêt à donner la dernière goutte de mon sang.

Ton frère! Comme lui, je suis jeune, confiant et gai . . . Je t'ouvrirai toute mon âme, pourras-tu bien me cacher la tienne ? Oh! oui, crois-moi, enfant, l'amour de l'époux renferme en lui seul tous les amours : il est grave, recueilli, absolu, comme celui du père ; il est tendre, dévoué, caressant comme celui de la mère; et comme celui du frère, il est gai, folâtre, plein de confiance et de tendresse ineffable! Essuie tes yeux ; je te le répète, tout ce que tu as perdu, mon amour te le rendra, et plus encore même. Viens, suis moi ; dans la maison de ton époux t'attend le bonheur.

Sans se rendre compte elle-même du pouvoir magnétique qui agissait sur elle, la jeune fille se leva, essuya ses larmes, et mettant sa main dans celle du jeune chasseur :

—Allons, dit-elle, avec un doux sourire.

Ste-Marie, Juin, 1857. Louise R.

Ressources militaires de la Suisse.—Le rapport du général Dufour sur la dernière prise d'armes de l'armée fédérale contient quelques chiffres intéressants. D'après les mesures prises, 104,500 hommes et 9,000 chevaux étaient prêts à entrer en campagne en janvier dernier, savoir: les deux premiers contingens sans landwher. Au commencement de la campagne, l'armée disposait de 600 bouches à feu, dont 216 pièces de campagne attelées, 150 de réserve et 234 pièces de position ; de plus, trois batteries d'artillerie de montagne. Il y avait en outre dans les arsenaux 314 pièces de gros calibre.

CANDIDATS.

☞ Yves D'Avy, Recorder actuel, prévient le public qu'il est candidat pour la même place, à l'élection de Novembre prochain. [18 Avril.

☞ Nous sommes autorisé à annoncer que Villeneuve Joubert est candidat pour la place d'Assesseur de Paroisse, à l'élection de Novembre prochain. 2 Mai, 1857.

MM. les Editeurs du Courrier des Opelousas:

Soyez assez bons pour annoncer que, cèdant aux sollicitations de mes amis, j'ai consenti à me laisser porter comme candidat à la place d'Assesseur, à laquelle ils m'ont élu deux fois, à l'élection de novembre prochain. PIERRE MOUILLE.

Opelousas, 11 Avril, 1857.

☞ Nous sommes autorisé à annoncer aux votans du 2me Arrondissement du Jury de Police, composé de Grand Côteau, Gros Chevreuil et Coulée Croche, que M. Leon Thibodeau est candidat pour représenter le dit arrondissement au Jury de Police, à l'élection de Novembre prochain. [4 juillet, 1857.

Cédant aux sollicitations de mes amis, j'ai consenti à me laisser porter comme candidat à l'élection de Novembre prochain, pour représenter le 3me District du Jury de Police, comprenant Coulée Croche, Grand Coteau et Gros Chevreuil.

11 juillet. F. C. DEVILLIERS.

☞ Nous sommes autorisé à annoncer que M. Ulysse Gaberel est candidat pour la place de Juge de Paix pour le Premier Arrondissement de la Paroisse St. Landry. L'élection en Novembre prochain. 4 Juillet, 1857.

☞ Nous sommes autorisé à annoncer McHenry Husband comme candidat pour Constable du 1er Arrondissement de cette Paroisse, comprenant les Opelousas, à l'élection qui aura lieu en Novembre prochain. [16 Mai, 1857.

☞ Nous sommes autorisé à annoncer que M. Martin Perrault est candidat pour la place de Constable pour le 1er Arrondissement de la Paroisse St. Landry, à l'élection de novembre prochain. 11 Avril, 1857.

☞ Nous sommes autorisé à annoncer que M. Alceste Roy est candidat pour la place de Constable pour le 1er Arrondissement de la Paroisse St. Landry, à l'élection de Novembre prochain. [18 Avril.

☞ Fr. Courtney Esq., est le candidat régulier de la Convention Démocratique qui a eu lieu à la Prairie Mamouth, pour représentant de la Paroisse St. Landry à la Législature prochaine. 27 Juin, 1857.

NOS AGENTS.

Les personnes suivantes sont autorisées à collecter et à recevoir des souscriptions et avis pour le *Courrier des Opelousas*, dans leurs villages et Paroisses respectifs :

Auguste Maraist,	St. Martinville, Le.
Arthur Bulliard,	Pont Breaux, Le.
A. Milpspaugh,	Washington, Le.
E. E. Cochrane,	Marksville, Le.
Michel Emonet,	Leonville, P. O.

AVIS AUX BOULANGERS.

Bureau de Police, Opelousas, 18 Juillet, 1857.

LE prix de la farine fraîche étant de $8 00 sur le marché de la Nouvelle-Orléans, les Boulangers sont requis de donner 23 onces de pain pour dix cents, durant la semaine prochaine.

JONATHAN HARRIS, Président.

Etat de la Louisiane.

COUR DE DISTRICT, Paroisse St. Landry, } No. 8198.

ONEZIME L. PITRE, de la Paroisse St. Landry, ayant présenté un Tableau de Règlement Final de la Succession de la communauté ci-devant existant entre lui et Azélie Joubert, son épouse décédé, accompagné d'une pétition demandant l'homologation d'icelui,—Et, attendu qu'il a été fait droit à la demande de la dite pétition par ordre de la Cour susdite, en date du 16 Juillet, 1857 ;

En conséquence, avis est par le présent donné aux intéressés dans cette succession, d'avoir à déduire au Greffe de la Cour susdite, dans les trente jours qui suivront la date du présent avis, les raisons, si aucune ils ont, pour lesquelles le dit Tableau ne serait pas homologué.

Ls. LASTRAPES, Greffier.
Opelousas, 18 Juillet, 1857.

Vente Publique.

Succession de Clotilde Garand.

LE public est par le présent averti qu'il sera vendu en vente publique, au plus offrant et dernier enchérisseur, par un encanteur dûment commissionné, à la résidence de Mme. M. Garand, à la Ville Plate, le

Samedi, 22 Août prochain, 1857,

les propriétés ci-dessous décrites, appartenant à la Succession de feu Clotilde Garand, épouse décédée de Hilaire Fontenot, décédé, à savoir :

Une Mulâtresse nommée MARY, âgée d'environ 22 ans, et un lot de meubles de Maison.

Conditions :—Un et deux ans de crédit à partir du jour de la vente, avec caution à la satisfaction de qui de droit, et intérêt de l'échéance plus hypothèque sur l'esclave.

P. L. E. GUILLAUMIN,
Administrateur.
Opelousas, 18 Juillet, 1857.

VENTE PAR LE SHERIF,

ETAT DE LA LOUISIANE.

Frost & Co., vs. Simon Kauffman, } Cour de District, Paroisse St. Landry, No. 7887.

EN vertu d'un writ de fi. fa., lancé dans le procès ci-dessus intitulé, par la Cour de District, dans et pour la Paroisse St. Landry, et à moi adressé, il sera offert en vente publique, pour du comptant, à la résidence du Défendeur, au Grand Côteau, le Samedi, 1er Août prochain, 1857, commençant à 11 heures du matin et continuant de jour en jour, s'il est nécessaire, tous les droits, titres, intérêts et prétentions de Simon Kauffman, aux propriétés suivantes, saisies pour satisfaire le dit writ, à savoir :

Un certain Stock de Marchandises Sèches, composé de Calicos, Indiennes, Quincaillerie, Grocerie, &c., &c., trop long à énumérer.

L. V. CHACHERE, Shérif.
Bureau du Shérif, St. Landry, 18 Juillet, 1857.

A Vendre.

BARDEAUX, Merrains, Pieux et Poteaux.—Les soussignés offrent à vendre à des termes très avantageux, les articles suivants :

50,000 bardeaux et merrains de 3 pieds;
50,000 pieux de 6 et de 8 pieds, et une quantité de poteaux de barrière, le tout de cypre.

VERRET & FERAY.
Bois Mallet, 18 Juillet, 1857.—1m

PARTI MARRON

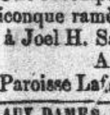

DE l'habitation du soussigné, le 5 Juillet 1857, JHOUBA, nègre âgé d'environ 45 ans, 5 pieds 5 pouces de haut, parlant anglais et français; il est gros et fort, très noir. Il a les deux pouces écrasés et difformes.

Une récompense libérale sera accordée à quiconque ramènera ce nègre au soussigné, ou à Joel H. Sandoz aux Opelousas.

AURELIEN ST. JULIEN.
Paroisse Lafayette, 18 Juillet, 1857.

AUX DAMES ET AUX CHEFS DE MAISONS.

IL n'existe pas de meilleure composition ni de procédé plus expéditif, pour nettoyer les meubles, quelque vieux et ternes qu'ils soient, que le "*Stinger's Celebrated Furniture Polish and Renovator.*"

Une ou deux applications de ce vernis seulement, donnent un éclat et une fraîcheur superbes aux meubles, tandis qu'aucune odeur désagréable ne s'en exhale. Les dames ou leurs domestiques peuvent avec aise et en très peu de temps, polir tous les meubles de leurs appartements avec une seule bouteille, et sans risque de tacher les mains les plus délicates.

Prix : $1 la bouteille, avec prescription, et à vendre à la Pharmacie de John Posey, Agent.

Opelousas, 11 Juillet, 1857.—1m

COUR DE DISTRICT,

Paroisse Saint Landry.

Celeste Wilds, vs. Michel Wable, } No. 8183

DANS cette affaire, la loi et l'évidence étant en faveur de la Demanderesse, il est en conséquence ordonné, adjugé et décrété qu'elle obtienne jugement contre le Défendeur, pour la somme de cinq cent soixante-dix-neuf piastres, avec une hypothèque sur toutes ses propriétés dès le 1er Mars 1840, pour la somme de quatre cent quarante piastres, du 1er Août, 1849 ; pour la somme de douze piastres et quinze cents, du 1er Avril 1851 ; pour la somme de cinquante-six piastres du 1er Avril 1852 ; pour la somme de quarante-neuf piastres et du 1er Novembre 1855, pour la somme de soixante-dix piastres et soixant-un cents, et les frais de ce procès, que seront taxés.

Fait, lu et signé en pleine Cour, ce 1er Juillet, 1857.

B. A. MARTEL, *Juge du 15me District Judiciaire.*

Pour copie conforme,
Homer A. Latour, *Député Greffier.*
Opelousas, 11 Juillet, 1857.—1m

COUR DE DISTRICT,

Paroisse Saint Landry.

Sophie Sonnier, vs. Augustus Winkler, } No. 8141.

DANS cette affaire, la loi et l'évidence étant en faveur de la Demanderesse, il est en conséquence ordonné, adjugé et décrété qu'elle obtienne jugement contre le Défendeur, pour la somme de mille et quatre-vingt-cinq piastres, avec une hypothèque sur ses propriétés, dès le 27 Mai, 1834, et les frais de ce procès.

Fait, lu et signé en pleine Cour, ce 1er jour de Juillet, 1857.

B. A. MARTEL, *Juge du 15me District Judiciaire.*

Pour copie conforme,
Homer A. Latour, *Député Greffier.*
Opelousas, 11 Juillet, 1857—1m

Etat de la Louisiane.

COUR DE DISTRICT, Paroisse St-Landry, } No 8196.

Succession de Valery Guillory.

GENEVIEVE MANUEL, de la Paroisse St. Landry, Administratrice de la Succession de feu Valery Guillory, décédé, dernièrement de la susdite Paroisse, ayant présenté un Tableau de Distribution des fonds de la dite Succession, accompagné d'une pétition demandant l'homologation d'icelui,—Et attendu qu'il a été fait droit à la demande de la dite pétition par ordre de la Cour susdite en date du 9 Juillet, 1857 ;

En conséquence, avis est par le présent donné aux intéressés dans cette succession, d'avoir à déduire au Greffe de la Cour susdite, dans les trente jours qui suivront la date du présent avis, les raisons, si aucune ils ont, pour lesquelles le dit Tableau ne serait pas homologué, et l'administrateur déchargé de toute responsabilité ultérieure et son cautionnement cancellé.

Ls. LASTRAPES, Greffier.
Opelousas, 11 Juillet, 1857.

NOUVELLE DECOUVERTE,

LA PLUS GRANDE ET LA PLUS MERVEILLEUSE DU MONDE !

PASTILLES DE SALSEPAREILLE

Simples et composées, préparées par N. Hereu, Pharmacien et Docteur, supérieures à toutes les Essences, Sirops, Extraits de ce nom, et à toutes les spécialités connues jusqu'à ce jour.

L'IDEE d'un agent thérapeutique général applicable à toutes les maladies dont le développement ou principe morbide provient d'une cause interne, soit dans le sang, soit dans n'importe quel organe du corps, a été pour moi l'objet de grandes et longues investigations.

Une étude assidue et une analyse continuelle sur tous les êtres qui nous offrent les trois grands signes de l'échelle naturelle, minéral végétal et animal, me faisaient entrevoir l'espoir de réaliser désormais un semblable travail, et en effet, grâce à mon infatigable esprit, j'ai atteint mon but.

Quelques individus du règne végétal ont fourni les secours nécessaires à cette grande idée qui a pour base un principe alcoloïde de la salsepareille dont le public connaît déjà une partie des propriétés. *Telle est la nouvelle découverte que j'ai l'honneur de publier aujourd'hui !* J'ai donné la forme de pastilles à ce médicament, parce que la nature de ceci ne permet pas d'en donner d'autres : et je les ai divisées en simples et composées afin de pouvoir les administrer aux enfants comme aux adultes.

Un profond silence a cependant régné dans mes premiers essais: il a fallu pour les mettre au jour que l'expérience et le merveilleux résultat m'eussent prouvé que je ne m'étais point trompé dans mes calculs, évitant par ce moyen d'être accusé de charlatanisme.

L'auteur de cette découverte providentielle appelle l'attention des médecins et du public en particulier afin que tout le monde soit témoin de l'admirable résultat de ces pastilles

Effets généreux confirmés par plus de milles personnes. Ces pastilles purgent l'estomac, tempèrent, purifient et régénèrent le sang d'une manière spéciale et instantanée en faisant évacuer toutes les impuretés qui se trouvent dans cet organe et ce fluide précieux.

EFFETS SPECIAUX.

1o—Guérison prompte et radicale de toutes les maladies en général.

2o—Les personnes qui ont fait usage de ces pastilles n'ont jamais été atteintes ni du choléra ni de la fièvre jaune ; elles sont par conséquent le préservatif par excellence de ces maladies formidables.

3o—Toute classe de maladies telles que vénériennes, syphilitiques, herpétiques, scorbutiques, goutteuses rhumatismales, nerveuses, bilieuses, etc., sont radicalement guéries quelques jours après avoir prise la médicament.

4o—Toutes les affections de poitrine, de tête des yeux, de l'estomac, des poumons, des intestins, etc., et d'autres, internes ou externes, disparaissent complètement, pourvu que l'on fasse usage des partilles.

☞ On les vend par boîtes accompagnées d'un prospectus qui indique la manière de les prendre.

Dépôt général, pharmacie de N HEREU, encoignure Bourbon et Toulouse.

On peut trouver aussi des Pastilles de Salsepareille chez John Posey, aux Opelousas. [11 juillet.

Nouveau Magasin de Depot,

A WASHINGTON.

LE soussigné ayant pris le Magasin de Dépot tenu autrefois par Messrs. Fontenot & Lyons, recevra et expédiera avec soin et promptitude tout le fret et les marchandises qui lui seront confiés par ses amis et le public en général.

J. B. A. FONTENOT.
Washington 31 Janvier 1857. 9

AVIS.

TROUVANT mon bénéfice suffisant en ceci, je saisis cette occasion pour annoncer au public que j'ai réduit le prix de ma viande à 5 cents.

E. WIKOFF.
Opelousas, 4 Juillet, 1857.